AMÉNAGEMENT

Certains redoutent que la suppression du pont De-Gaulle isole leur quartier

REIMS Le président de l'association de promotion du quartier Croix-Rouge dit (notamment) que cette démolition donnera aux habitants un sentiment de séparation d'avec le reste de la ville.

Propos recueillis par **ANTOINE PARDESSUS**

Démolition du pont De-Gaulle, suite, et sans doute pas fin. Le président de l'association d'animation et de promotion du quartier Croix-Rouge, l'Acrap, Jean Montero, s'invite à son tour dans le débat. Rappelons que l'ouvrage d'art, qualifié de surdimensionné aujourd'hui, est appelé à disparaître au printemps prochain de façon à permettre un réaménagement, disons convivial, des rives du canal (voir par ailleurs).

Monsieur Montero, à quel titre vous exprimez-vous ?
En tant que citoyen, en tant qu'habitant du quartier Croix-Rouge, et en tant que président de l'Acrap, l'association pour l'animation et la promotion du quartier.

Et pourquoi ?
Parce que nous n'avons pas été consultés au sujet de la démolition du pont.

"Ils voient ça comme quelque chose dans le même esprit que la ZFE, interdisant le centre à ceux qui n'ont pas les moyens"

Vous auriez dû l'être ?
Je rappelle que depuis qu'elle existe, c'est-à-dire depuis 1970, l'Acrap a une section urbanisme, qui a contribué au développement du quartier, et qui était consultée pour l'emplacement des pharmacies, des commerces, des problèmes de circulation, etc. À une époque par exemple, nous avions fait remonter un problème de bouchons au rond-point du poste de police, à l'intersection des rues François-Mauriac et Robert-Schuman, et le problème avait été traité. Mais à présent, nous ne sommes plus écoutés. Cela fait par exemple des années que nous signalons la dangerosité du carrefour à l'intersection des rues de la Garenne et François-Dor, à cause de voitures en stationnement qui gênent la visibilité, et rien n'est fait !

Et à propos du pont De-Gaulle ?
J'ai des remontées de questionnements et d'inquiétudes, non seulement de la part de nos adhérents (je rappelle que nous en comptons environ 600), mais aussi d'autres habitants du quartier. Mais certains ont peur de s'exprimer.

Jean Montero : « Des habitants ont l'impression qu'on veut les couper du reste de la ville ». A.P.

Et que disent-ils ?
Notamment qu'ils ont l'impression, avec cette destruction, que la municipalité veut fermer la ville (comprendre le centre-ville) à certains habitants, ceux de la partie située de l'autre côté du canal, de Croix-Rouge par conséquent. Ils voient ça comme quelque chose dans le même esprit que la ZFE, zone faible émission (anti-pollution), interdisant le centre à ceux qui n'ont pas les moyens…

Là on est peut-être dans le procès d'intention…
Je dis que c'est l'impression que ça donne aux gens, et ça va à l'opposé de la promotion du quartier, qui est un des objectifs de l'association… Ça, on va dire que c'est l'aspect politique. Mais personnellement, je vois aussi d'autres aspects, l'aspect économique par exemple : en détruisant au bout de 50 ans un ouvrage d'art conçu pour en durer 80 et même plus, conçu à un moment où l'ingénierie française était à son apogée, cela équivaut à un appauvrissement pour la collectivité. Je sais bien qu'il faut donner du travail aux travaux publics, mais quand même… Vous avez aussi un aspect technique : montrez l'image de la ville à un technicien des fluides, il verra tout de suite que supprimer le pont provoquera des nœuds ailleurs, au pont de Vesle ou au pont de Venise déjà saturé aux heures de pointe. Je m'étonne d'ailleurs qu'il n'y ait pas eu davantage de gens qui le fassent remarquer au maire au sein de son équipe, et plus généralement au sein du conseil municipal.

Le maire dit que des études ont été menées qui montrent que le report pourra se faire sans problème du pont De-Gaulle vers les autres ponts de la ville.
Eh bien qu'il publie ces études, cela permettra aux gens de se faire une idée ! Mais je vois aussi d'autres sources d'interrogation : l'aspect de sécurité civile. En supprimant le pont De-Gaulle, vous supprimez un accès rapide à l'hôpital ; les services de l'État ont-ils été consultés à ce sujet ? Question de sécurité militaire également : un pont est un élément stratégique en cas de conflit ; les services de la Défense ont-ils donné leur accord ?

Nous ne sommes tout de même pas dans une perspective de guerre…
L'histoire se répète, à plus ou moins proche échéance, il vaut donc mieux dans cette éventualité en garder sous le pied plutôt que de se priver d'un équipement potentiellement utile.

Finalement, que proposez-vous ?
Que les études sur lesquelles s'appuie le maire soient publiées, et que les services de l'État concernés s'expriment, et valident le projet. Il ne s'agit pas d'être contre frontalement, mais pas non plus d'être pour aveuglément. ■

Concertation autour des berges

Le projet de réaménagement des berges du canal (incluant la démolition du pont De-Gaulle) fait l'objet d'une concertation, déjà entamée, et qui se poursuit. Lundi 18 septembre, à 19 h 30, au complexe René-Tys, les personnes ayant participé le 27 juin dernier à la première réunion publique sont invitées à participer à une deuxième étape de concertation. L'idée générale vise à « prolonger la qualité des Promenades vers les berges pour connecter le cœur de ville au bord de l'eau ». La participation à cette seconde réunion se fait sur inscription (democratie.locale@mairie-reims.fr) jusqu'au 8 septembre. Les temps d'échanges sont réservés aux personnes ayant participé à la réunion de juin.